

**Visite de l'ONG Noé
au Parc Provincial de la Rivière Bleue
Lundi 23 avril, de 8 h 30 à 13 h**



Dans le cadre de la venue sur le territoire de Na'a kin Pintado, responsable du Pôle Outre-Mer de l'ONG Noé, impliquée dans la conservation des conifères et des palmiers en Nouvelle-Calédonie, une visite de l'Arboretum de Ouénarou sera organisée le lundi 23 avril au parc provincial de la Rivière Bleue. Quatre spécimens de *Callitris sulcata* (sapin de Comboui), conifère endémique et rare faisant l'objet d'actions de conservation, seront remis à cette occasion.

La province Sud a passé une convention de collaboration avec Noé Conservation et l'IAC afin de développer les actions de conservation *ex situ* de *Callitris sulcata* (sapin de Comboui) en installant des peuplements de l'espèce dans des secteurs propices au sein du parc. Il s'agit dans un premier temps de mener des travaux visant à définir un itinéraire technique d'élevage pour cette espèce rare et menacée, et de favoriser sa multiplication pour enrichir le peuplement naturel et créer des peuplements dans des espaces protégés.

Déroulé de la visite du 23 avril :

8h30 : accueil à la Maison du Parc

9h30 : mise en terre des *Callitris sulcata*

10h00 : visite de l'Arboretum

11h30 à 13h00 : visite du Palmétum de Bon Secours

Le projet de conservation du *Callitris sulcata* a rassemblé de nombreux acteurs au fil des années et a débuté en 2011 par la collaboration entre Noé, l'IAC et la province Sud en partenariat avec la Mairie de Thio, le Comité de Gestion Environnemental de Borendy, les coutumiers des tribus du District de Borendy.

Des différentes actions de sauvegarde au sein du parc

L'Arboretum de Ouénarou, dédié aux conifères locaux et aux Araucariacées régionaux, et le Palmétum de Bon Secours, dédié aux palmiers néo-calédoniens se développant sur sol ultramafique, sont des espaces consacrés au développement d'espèces végétales rares et menacées au sein du Parc Provincial de la Rivière Bleue. Leurs plans de développement doivent être formalisés cette année.

Le parc œuvre concrètement en faveur de la conservation du patrimoine naturel et porte un programme d'actions visant à la conservation au sein du parc, mais aussi un programme d'actions (lutte contre les prédateurs) visant la protection des populations de cagous sauvages dans le périmètre du parc. Le parc met également en œuvre des actions de prévention de l'introduction et de la dispersion d'espèces envahissantes, et opère des actions de lutte contre ces nuisances. Enfin, chaque année, des espèces endémiques rares ou menacées sont plantées dans différents espaces, soit en enrichissement spécifique, soit à vocation paysagère.

Contact du parc provincial de la Rivière Bleue : tel 43 61 24

Pour plus de renseignements :
Marie-Noëlle Lopez,
directrice de la Communication – province Sud
Tél. 20 31 07